

LA FORCE DE LA PAIX

ONUCI

Côte d'Ivoire

Volume 3 - N°0011

Novembre 2011



Arrivée du matériel électoral

Avançons sur la route de la paix

RETROUVEZ LE BULLETIN D'INFORMATION
« LA FORCE DE LA PAIX »

SUR LE SITE

www.onuci.org

Scrutin pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale : dernière ligne droite

Les élections législatives ivoiriennes auront lieu, comme prévu, le 11 décembre 2011. Le gouvernement a pris, le 30 novembre, une décision fixant la période de la campagne électorale entre les 3 et 9 décembre.

Quelques jours plus tôt, le Conseil constitutionnel, organe en charge de veiller à la fois à la régularité du processus et du scrutin, avait validé la liste qui lui avait été soumise par la Commission électorale indépendante (CEI).

Il y a au total 1 182 candidats pour les 255 futurs sièges au parlement. S'adressant récemment à la presse, Yacouba Bamba, Vice-président de la CEI et porte-parole de l'institution, a estimé que plus d'une trentaine de partis et groupements politiques vont prendre part aux joutes électorales.

Parmi ceux-ci, les formations les plus en vue : Rassemblement des républicains (RDR), Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), Parti ivoirien des travailleurs (PIT), Union pour la démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), mais aussi d'autres moins représentatives ou qui viennent de voir le jour, telles que l'Union pour la Côte d'Ivoire (UPCI) ou Liberté et démocratie pour la République (LIDER). Le nombre important de partis de différentes obédiences engagés pour les législatives a fait dire à certains observateurs du landerneau politique ivoirien que le caractère inclusif de cette consultation électorale n'est plus à démontrer...

Vraie ou fausse, cette assertion ne saurait toutefois faire oublier que le Front populaire ivoirien (FPI), l'ancien parti au pouvoir, dont le nom et l'existence restent intrinsèquement et indubitablement liés à la longue lutte pour le

triomphe des libertés démocratiques menée dans ce pays, a décidé de se tenir à l'écart du processus électoral. Nonobstant les multiples démarches entreprises par des personnes de bonne volonté et des institutions impliquées dans la recherche de solutions pour la sortie de crise, aux premiers rangs desquelles l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), les dirigeants de cette formation sont restés inflexibles.

Le FPI qui, auparavant, exigeait la libération de Laurent Gbagbo et de ses dirigeants détenus avant de prendre part aux élections législatives, a durci sa position en décidant de suspendre sa participation à « tout processus de réconciliation », suite au transfèrement de l'ex-président ivoirien, le 29 novembre, à la Cour pénale internationale (CPI), à La Haye. Des partis membres du Conseil national de résistance pour la démocratie (CNRD), alliés à la formation de Gbagbo, qui avaient, de leur côté, accepté de participer aux élections, ont aussi annoncé le retrait de leurs candidats.

Avec le refus d'une partie de l'opposition de prendre part à la compétition, l'une des grandes inconnues de ce scrutin sera sans aucun doute le taux de participation. A l'évidence, une forte présence des électeurs autour des urnes pourrait contribuer à légitimer le futur parlement ivoirien. A contrario, un électorat clairsemé risquerait d'être interprété comme le signe d'un désintérêt des Ivoiriens à la chose politique.

L'ONUCI, par la voix de son premier responsable, n'a cessé, ces derniers temps, de réaffirmer sa volonté de voir se dérouler un scrutin inclusif, afin que le parlement élu à l'issue de la compé-

tition électorale soit accepté par tous. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire a également lancé un appel en faveur de la participation de tous les partis politiques à ces élections pour que le pays se dote d'une Assemblée nationale avec le maximum de tendances. M. Koenders va continuer ses discussions avec la classe politique, les organisations de la société civile, les leaders d'opinion, bref, avec tous les principaux acteurs évoluant dans le capharnaüm créé par la crise postélectorale qui a éclaté en décembre 2010.

A la veille des élections, l'ONUCI lance un appel au calme aux partis et groupements politiques ainsi qu'à leurs militants et sympathisants. Elle demande, par la même occasion, à tous les acteurs de respecter le code de bonne conduite signé par tous les partis politiques en 2008.

Il n'est pas superflu de rappeler qu'il n'est pas du ressort de l'ONUCI de fixer la date du scrutin, à fortiori, de choisir les partis ou de désigner les candidats qui prendront part à la compétition. Conformément à son mandat, elle a pour tâche d'appuyer l'organisation de la consultation et de la certifier.

Afin de mener à bien son travail de soutien, la mission onusienne a envoyé ses équipes sur le terrain. Celles-ci viennent d'achever le transport du matériel électoral non sensible (urnes, isolements et kits). Au même moment, les forces de l'ONUCI se déploient progressivement dans toutes les régions de la Côte d'Ivoire afin d'assister les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) à la sécurisation des élections des députés à l'Assemblée nationale.

Directeur de publication : **Hamadoun Touré**
 Rédacteur en Chef : **Malick Faye**
 Coordinatrice : **Rosamond Bakari**
 Graphiste Designer : **Jean Brice N'doli**
 Illustrations : **Serge Assain Aliké**
 Crédits photos : **Basile Zoma, Macline Hien**

Publié par le Bureau de l'Information publique - www.onuci.org
 Copyright © « La Force de la Paix » 2011 • Tous droits réservés



BERT KOENDERS APPELLE A DES ELECTIONS INCLUSIVES ET APAISEES

Dans le souci d'aider le Gouvernement ivoirien et la Commission électorale indépendante (CEI) à organiser des élections législatives inclusives et apaisées, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, Bert Koenders, a multiplié les contacts et les consultations avec les acteurs et groupements politiques, les responsables d'organisations nationales, les acteurs du processus de paix, ainsi que toutes les couches de la population, afin de relever les défis du processus électoral dans plusieurs domaines et de mettre en exergue la réconciliation nationale.

Sa détermination a porté ses fruits avec l'arrivée du matériel électoral lourd constitué de 5000 urnes et 15 000 isoloirs remis à la CEI en présence des bailleurs de fonds et du Gouvernement ivoirien. L'ONUCI a achevé le transport du matériel à partir des centres de stockage jusqu'aux départements. M. Koenders a également annoncé la disponibilité de 7000 éléments de la Force militaire et de la police onusienne aux côtés de la gendarmerie, de la police et des militaires ivoiriens pour la sécurisation des élections.

« Les élections législatives doivent se dérouler dans un contexte de sécurité », a estimé une fois de plus le Représentant spécial, à la sortie de sa première audience avec le Premier ministre, Guillaume Soro. Ce point a également été discuté avec le Ministre délégué à la Défense, Paul Koffi Koffi. « Nous travaillons ensemble pour sécuriser les élections. Il y a un rôle pour l'ONUCI, pour la police et pour nos forces afin de faciliter les choses pour que tout le monde puisse voter. Les rencontres avec les personnalités sont également une occasion pour le Chef de l'ONUCI de discuter de la nécessité de bâtir l'armée ivoirienne, précisant que ce volet était pris dans le contexte de la réforme du secteur de la sécurité et dans le processus de désarmement.

La rencontre du Représentant spécial avec le Chef de l'Etat ivoirien, Alassane Ouattara, était l'un des entretiens les plus attendus car, selon M. Koenders, cette visite de courtoisie lui a permis de mieux s'informer. « Je suis venu écouter et m'informer de ce qu'il attend de l'ONUCI dans les mois à venir, et nous avons ensemble discuté du mandat de la Mission ainsi que de l'importance que le Secrétaire général de l'ONU et les membres du Conseil de sécurité accordent à l'évolution positive

les points de vue afin d'éviter les conflits. Le volet économique étant l'une des priorités du Chef de l'ONUCI, M. Koenders a appelé les Ivoiriens à aller de l'avant. Il a réitéré le soutien de l'ONUCI et de la communauté internationale à aider le Gouvernement sur le plan du développement économique et le futur du pays.

Le Chef de l'ONUCI a reçu la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour les violences dans le

contexte de conflits, Margot Wallström. Ils se sont rendus, jeudi 24 novembre 2011, à Duékoué et à Bouaké, à la tête d'une forte délégation pour des séances de travail avec les autorités locales. « Nous sommes venus pour soutenir la lutte contre les violences faites aux femmes ; les chiffres dont nous disposons à ce sujet sont alarmants », a indiqué M. Koenders à



Bert Koenders lors d'une réunion sur les législatives © UN/ONUCI

dans le pays », a-t-il déclaré.

Sur ce point, le Représentant spécial a expliqué qu'il s'agissait notamment des élections transparentes et libres, de la reconstruction de l'économie et de la sécurité dans le pays. Avec les acteurs du processus de paix et les partis politiques, le Chef de la mission onusienne a insisté sur l'inclusivité. « Il est important qu'un maximum de tendances soit représenté à l'Assemblée nationale », a-t-il soutenu. Il a appelé les partis politiques à s'inscrire dans l'esprit du code de bonne conduite qu'ils ont librement signé, estimant nécessaire pour le pays et pour les partis politiques de travailler et d'avancer dans un esprit démocratique.

S'agissant de son rôle de certificateur, le Représentant spécial, après en avoir précisé les critères à toutes les parties, s'est entretenu avec les membres du Conseil constitutionnel. Appréciant la visite, le Président du Conseil a expliqué que l'entretien allait leur permettre de se concerter autant que possible pour harmoniser

Duékoué. « Nous venons vous écouter pour pouvoir mieux vous aider à lutter contre [ces] violences », a-t-il ajouté.

Il a également pris part à Bingerville, à la double cérémonie commémorant le 11^e anniversaire de la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité, et le lancement des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux enfants aux côtés de Mme Wallström, et de la Ministre de la Famille, de la Femme et de l'enfant, Docteur Raymonde Goudou Coffie.

M. Koenders a exhorté les hommes, les leaders politiques à s'exprimer sur le traumatisme des victimes que sont les femmes et les filles soumises à la violence des hommes et qui n'osent pas en parler. « Trop de femmes n'osent pas parler et c'est souvent nous les hommes, les leaders politiques qui devons nous exprimer car nous sommes les fils de mères et les frères de sœurs », a-t-il dit interpellant toutes les parties.

Par Juliette Mandan Amantchi

DOUDOU DIÈNE, EXPERT INDÉPENDANT DES NATIONS UNIES SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN CÔTE D'IVOIRE :

« La diversité ethnique sera un élément fondamental dans la réconciliation »

L'expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, Doudou Diène, a séjourné en Côte d'Ivoire du 13 au 25 novembre 2011.

M. Diène avait pour mandat d'aider le gouvernement à mettre en œuvre les recommandations de la Commission d'enquête internationale et des résolutions du Conseil des droits de l'homme sur le pays qui sort d'une dizaine d'années de crise politico-militaire.

Au cours d'une conférence de presse au siège de la mission onusienne, M. Diène a déclaré qu'il était venu en Côte d'Ivoire pour mesurer l'état des relations intercommunautaires et l'effet que la crise aura eu sur celles-ci. Sur ce point, il a fait remarquer que le peuple ivoirien a pu utiliser la richesse que représente sa diversité ethnique et culturelle pour construire un socle de valeurs et de pratiques communs qui l'ont aidé à avertir le pire.

M. Diène a noté que cette diversité ethnique sera un élément fondamental dans la réconciliation. D'autres éléments qui retiennent l'attention de l'expert indépendants sont la reconstruction démocratique et la reconquête par l'Etat de son espace institutionnel.

Lors de sa mission de douze jours, M. Diène a eu des échanges avec des représentants des Nations Unies et de l'Etat ivoirien, avec des victimes de violations de l'homme et la société civile. Il a également rendu visite à l'ancien président Laurent Gbagbo à Korhogo.

Dans le chef-lieu de la région des Savanes, situé à 580 km au nord d'Abidjan, M. Diène a pu s'enquérir des conditions de détention de l'ex-Président Laurent



M. Diène expliquant sa mission face à la presse © UN/ONUCI

Gbagbo.

Il a aussi rendu visite à l'ex-première dame, Simone Gbagbo et certains anciens responsables ivoiriens dans leurs lieux de détention à Bouna et à Boundiali. Doudou Diène s'est également rendu à Duékoué, à l'ouest du pays, ville éprouvée par plusieurs mois de crise postélectorale, pour rencontrer les victimes des attaques et les personnes déplacées internes (PDI) dans les différents sites d'accueil.

A Daloa, il a eu des échanges avec les autorités administratives et les commandants des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI). L'essentiel des discussions ont porté sur les voies et moyens de réaliser la restauration de l'autorité de l'Etat, dans une zone où les abus des FRCI ou de leurs supplétifs Dozos (chasseurs traditionnels), sont régulièrement décriés par les populations.

Il faut noter que M. Diène avait été nommé

le 1er novembre 2011, expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire par le Secrétaire Général des Nations Unies. Il devait préparer un rapport sur la situation des droits de l'homme dans le pays et formuler des recommandations destinées au gouvernement ivoirien ainsi qu'à la communauté internationale.

M. Diène connaît bien la Côte d'Ivoire qu'il a eu à visiter en 2004 en tant que Rapporteur spécial de l'ONU sur le Racisme et la xénophobie, mission qui lui avait permis notamment de produire un rapport sur la dimension xénophobe de la crise ivoirienne et d'y adjoindre des recommandations. « Je suis dans une visite d'écoute, de meilleure prise de connaissance des enjeux profonds du point de vue des uns et des autres, mais surtout de l'évaluation la plus précise possible de la profondeur et des dimensions qui relèvent du mandat qui m'a été donné », a expliqué M. Diène.

Par Michel Man

RETROUVEZ LE BULLETIN D'INFORMATION
« LA FORCE DE LA PAIX »

SUR LE SITE

www.onuci.org

LA REPRESENTANTE SPECIALE DE L'ONU SUR LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE CONTEXTE DES CONFLITS PLAIDE POUR UNE PROTECTION ACCRUE DES FEMMES ET DES FILLES PENDANT LES ECHEANCES LEGISLATIVES

La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies sur les violences sexuelles dans le contexte des conflits, Margot Wallstrom, a séjourné en Côte d'Ivoire, du 21 au 26 novembre 2011 pour s'imprégner des réalités, sur le terrain, de la situation des femmes et des filles, victimes de violences sexuelles.

Dès le lendemain de son arrivée, Mme Wallstrom a initié des rencontres avec la hiérarchie civile et militaire de l'ONUCI, notamment le Représentant spécial, les autorités ivoiriennes et la société civile. Elle a entrepris un voyage en compagnie de M Koenders, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, plus précisément à Duékoué, pour examiner de plus près les cas de violences sexuelles commis sur les femmes et les jeunes filles.

Faisant le lien entre les crimes sexuels avant, pendant et après les élections présidentielles, Mme Wallstrom a exprimé sa crainte de voir se répéter le même scénario lors des échéances législatives de décembre.

Dans ce cadre, elle a informé la presse que cette rencontre avec le Ministre de l'Intérieur, Hamed Bakayoko, avait pour but, entre autres, de prévenir les violences sexuelles commises parfois par des hommes en armes. « La police joue un rôle important s'agissant de la prévention de ces crimes », a souligné Mme Wallstrom, qui dit avoir discuté avec le Ministre, de coopération entre l'ONU et la police ivoirienne, précisant que les Nations Unies étaient aussi là pour assister et soutenir le Ministère dans ce domaine.

Invitée à la double cérémonie commémorant le 11e anniversaire de la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité, et le lancement des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux enfants, la Représentante



Margot Wallstrom au cours de son séjour en Côte d'Ivoire © UN/ONUCI

spéciale a insisté le caractère criminel du viol. « Le viol est un crime qui doit être puni par la loi. Mme Wallstrom a dénoncé les violences sexuelles comme une arme de guerre de choix pour beaucoup de groupes et d'individus. Elle a étayé ses propos avec des chiffres sur les violences sexuelles faites aux femmes, particulièrement dans l'Ouest et le Centre de la côte d'Ivoire.

« Nous avons rencontré beaucoup de femmes et les rapports indiquent que 66% d'Ivoiriennes déclarent avoir été victimes de violences, 50% de ces actes de violences sont commis par les conjoints et 6 femmes sur 10 ne déclarent pas les violences subies », a souligné Mme Wallstrom.

A Duékoué, nous avons été informés de 699 cas de violences sexuelles entre janvier et octobre 2011, et un peu plus de la moitié des violences concerne des mineures. Parmi ces viols, a précisé la Représentante spéciale, 162 ont été commis par des hommes en armes.

Mme Wallstrom a surtout déploré le

silence des victimes. « Beaucoup de femmes ne veulent pas rapporter ces crimes, a-t-elle dit, expliquant qu'au-delà des souffrances psychosociales, les femmes et les filles souffrent aussi de la honte. « Le premier pas pour résoudre ce problème est de briser le silence a-t-elle noté estimant qu'il fallait en parler entre femmes mais aussi entre hommes et résoudre ces crimes, ce qui peut contribuer aussi à lutter contre l'impunité », a ajouté la Représentante spéciale.

Mme Wallstrom est repartie avec beaucoup d'idées sur la façon d'aider le Gouvernement ivoirien, notamment la police, à travers des formations organisées par l'ONUCI, elle a aussi souligné que le viol n'étant pas considéré comme un crime en Côte d'Ivoire, il y avait nécessité de travailler pour réformer la législation afin de mieux protéger les femmes et aussi lutter contre l'impunité. « Nous allons poursuivre ces choses à New York et travailler avec le gouvernement ivoirien ainsi que l'ONUCI », a-t-elle fait savoir.

Par Juliette Mandan Amantchi

FRÉQUENCES ONUCI FM



ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0 • ADZOPE 96.0 • BANGOLO 91.1 • BONDOUKOU 100.1 • BOUAKÉ 95.3 • BOUNA 102.8 • BOUNDIALI 90.0 • DABAKALA 93.9 • DALOA 91.4 • DANANÉ 97.6 • DAOUKRO 94.7 • DUEKOUÉ 91.1 • FERKESSEDOUGOU 104.4 • GAGNOA 91.4 • GUIGLO 93.7 • KORHOGO 95.3 • MAN 95.3 • ODIENNÉ 101.1 • SAN-PEDRO 106.3 • SEQUELA 101.8 • TABOU 95.3 • TOULEPLEU 93.7 • YAMOUSSOUKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3

JOURNÉES DE L'ONUCI :

Agboville en fête

La dix-huitième édition des Journées de l'ONUCI (JDO), la grande opération de plaidoyer de la mission, a été l'occasion d'une belle communion entre les populations agbovilloises et l'ONUCI.

Ayant exceptionnellement débuté dans la soirée du mardi 15 novembre par la projection des documentaires de sensibilisation sur la protection de l'enfant et la conduite & discipline, les JDO d'Agboville se sont étalées sur 4 jours avec en apothéose un grand concert le 18 novembre 2011 où les Agbovillois de tout âge et de différentes couches sociales ont pu exprimer par le chant et la danse leur engagement citoyen au processus de réconciliation pour une paix durable en Côte d'Ivoire.

Le mercredi 16 novembre, tout a commencé par des consultations médicales offertes à plus de 500 patients, par les bataillons jordaniens et togolais, en collaboration avec les médecins du département d'Agboville. La première partie de la journée des JDO a aussi été marquée par le lancement officiel de l'atelier sur la contribution des médias de l'Agnéby dans le processus électoral, organisé en marge de ces JDO.

A cette occasion, Kenneth Blackman, porte-parole adjoint de l'ONUCI, a insisté auprès des représentants des différents organes de la presse sur le rôle fondamental de la presse pour une sortie de crise définitive et une paix durable.

Le Préfet de région et Préfet du département d'Agboville, Bako Anatole-Privat Digbe a, quant à lui, tenu à rappeler aux médias l'impact de leur rôle dans le sens de l'apaisement par la diffusion responsable des informations.

Cette première journée s'est poursuivie par la tenue des quatre ateliers destinés aux chefs traditionnels, aux femmes, à la jeunesse et aux représentants des forces



Les journées de l'ONUCI ont drainé une foule nombreuse au centre culturel d'Agboville © UN/ONUCI

de l'ordre et des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI). Elle s'est terminée par la projection d'un film sur les droits de l'homme dans la soirée.

La journée du 17 novembre a débuté par une séance de travail entre la délégation de l'ONUCI, conduite par le Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire général en Côte d'Ivoire, Arnauld Akodjénou et les cadres, élus et autorités administratives de la région présidée par le Préfet de région. Elle s'est poursuivie par la tenue du forum d'échanges et de d'informations avec les populations. Cette manifestation a été un des moments forts de cette édition des Journées de l'ONUCI.

Après avoir exprimé sa satisfaction de voir l'engouement des populations pour les diverses activités de ces JDO, M. Ako-djénou a rappelé le contexte politique à quelques semaines des élections législatives nécessaires pour compléter l'architecture institutionnelle indispensable au bon fonctionnement de la vie démocratique.

A cette occasion, le bataillon jordanien (JORBATT) a distribué des kits scolaires et des jouets aux enfants d'Agboville et

gracieusement offert au Centre hospitalier régional (CHR) le stock des médicaments restant des consultations médicales de la veille.

Autre temps fort, la signature par M. Ako-djénou et la présidente de l'ONG Réseau des associations des femmes de l'Agnéby (RAFA), d'un accord de financement et de réhabilitation des services de la maternité et de la pédiatrie du CHR.

La journée s'est achevée par des représentations artistiques rappelant l'importance des valeurs de la cohésion sociale.

Le 18 novembre, en début d'après-midi, les activités « Sport pour la Paix », ont débuté par de belles démonstrations d'arts martiaux ainsi que des matches de football masculins et féminins pour rappeler aux populations venues massivement que le fair-play est une des valeurs cardinales pour une société paisible.

Le concert musical qui a constitué l'apothéose de cette belle aventure intensément vécue par les Agbovillois avec l'ONUCI, a été l'occasion de magnifier la paix et la cohésion sociale à travers des rythmes riches et variés.

Synthèse de Brigitte Karekezi



Nations Unies

Faites entendre votre voix

SPECIALES ELECTIONS

L'ONUCI DEPLOIE LE MATERIEL ELECTORAL A TRAVERS LE TERRITOIRE IVOIRIEN

Pour permettre la tenue effective et dans les meilleures conditions, de l'élection, le 11 décembre 2011, des députés à l'Assemblée nationale ivoirienne, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a poursuivi, comme elle l'avait fait pour la présidentielle, son appui au Gouvernement à travers la Commission électorale indépendante (CEI).

Ainsi, le 25 novembre 2011, la mission onusienne a débuté le convoyage du matériel électoral non sensible destiné à l'organisation des élections. Cette opération, qui a été effectuée essentiellement par voie terrestre et aérienne, avait été prévue pour être bouclée sur cinq jours. Durant cette période, la tâche avait été de desservir toutes les localités de la Côte d'Ivoire, notamment les CEI départementales, qui se sont ensuite chargées d'acheminer le matériel vers les différents bureaux de vote.

Selon le coordonnateur de l'opération au sein de la Division de l'Assistance électorale (DAE), Ambroise Dzondhault, l'ONUCI, qui occupe la première place dans la



La distribution du matériel électoral sous la vigilance de la Force de l'ONUCI © UN/ONUCI

chaîne de distribution, avait pour mission de démarrer l'activité, et a réussi à le faire. « Ce cycle de distribution de matériel non sensible constitué d'urnes, d'isoloirs et de kits est une étape importante », a indiqué M. Dzondhault.

Ainsi, deux avions de l'ONUCI ont pris ce 25 novembre 2011, les destinations de

Nassian et de Jacqueville, tandis qu'un autre quittait la ville de Yamoussoukro pour celle de Minignan, dans l'extrême nord-est du pays. Le reste de l'opération devant se faire par voie terrestre. « Quand le matériel passe par les CEI départementales, nos bureaux électoraux régionaux doivent l'accompagner jusqu'aux CEI locales et là s'arrête notre responsabilité », a précisé M. Dzondhault.

Le coordonnateur de l'opération a confirmé l'implication de l'ONUCI dans l'aspect sécurisation du matériel électoral non sensible. « Le convoyage d'un matériel appartenant à la CEI se fait avec un agent de l'institution et l'escorte doit être assurée par la Police ou la Force de l'ONUCI », a dit M. Dzondhault.

L'opération de convoyage a pris fin le 28 novembre. Elle s'est achevée par les villes de Bolequin, Kouibly, Madinani et Toulepleu. L'ensemble du matériel a été acheminé vers les CEI départementales à partir des entrepôts de la CEI à Vridi (Abidjan) et à Yamoussoukro. Il a été escorté par les différents bataillons de la Force de l'ONUCI.

PREPARATION DES LEGISLATIVES : Nouveau partenariat entre l'ONUCI et la CEI

Des progrès continuent d'être enregistrés dans le processus électoral à trente et un jours de l'échéance fixée pour la tenue de l'élection des députés. » En faisant cette déclaration le 10 novembre, Hamadoun Touré, le Porte-parole de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) ne faisait qu'exprimer la satisfaction de la Mission à la suite des concertations régulières entre les partenaires nationaux et internationaux pour asseoir les fondamentaux de leur collaboration à la réussite de l'élection des députés à l'Assemblée nationale.

Un an après avoir appuyé la Côte d'Ivoire dans l'organisation de l'élection présidentielle durant laquelle la volonté des Ivoiriens s'est clairement exprimée, l'ONUCI s'engage dans une nouvelle aventure avec la Commission électorale indépendante (CEI). Il s'agira d'organiser un scrutin qui permettra de doter la Côte d'Ivoire d'une institution parlementaire, levier le plus important de toute société démocratique.

Ces élections, si elles sont boycottées par certaines formations politiques, chez d'autres, elles semblent avoir suscité un engouement certain.

Ainsi, selon son Porte-parole, l'ONUCI accueille positivement l'intérêt manifesté par certains partis et groupements politiques durant la phase d'enregistrement des candidatures. Alors que les candidatures viennent d'être validées par le Conseil constitutionnel, la Mission encourage les acteurs et structures concernés à œuvrer à reconstruire la Côte d'Ivoire post-crise par l'organisation d'un scrutin apaisé, inclusif et sans violence au service de la réconciliation.

Le début de la distribution du matériel électoral, qui a déjà commencé à travers la Côte d'Ivoire, fait partie de la mise en œuvre du plan de support logistique aux élections. « L'ONUCI reste disposée à accompagner les institutions nationales dans cet important défi que représente

la logistique électorale et ne ménagera aucun effort pour d'une part, promouvoir un environnement propice et d'autre part, pour assurer la coordination de l'action de la communauté internationale », a déclaré le porte-parole.

Dans le même contexte, la Force de l'ONUCI s'attèle activement à la préparation de la sécurisation des élections législatives avant, pendant et après le scrutin.

Les casques bleus continuent la reconnaissance des lieux de vote en même temps qu'ils effectuent leurs patrouilles aériennes et terrestres.

Dans la partie la plus sensible du pays, l'Ouest, les six nouveaux camps seront complètement opérationnels et devront servir de relais aux opérations sur le terrain.

DE L'APPUI DE L'ONUCI AU PROCESSUS ELECTORAL

Quel rôle joue l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) dans le processus électoral ? C'est une question que la plupart des Ivoiriens se sont posée avant l'élection présidentielle de novembre dernier et se posent encore alors que le pays s'apprête à se rendre aux urnes pour élire les députés du futur parlement, le 11 décembre prochain.

Une réponse toute simple serait que l'ONUCI, mandatée par la communauté internationale pour appuyer les habitants de ce pays dans leurs efforts pour sortir de la crise, est au cœur du processus engagée depuis plusieurs années et devant mener la Côte d'Ivoire vers une vie constitutionnelle normale.

De prime abord, et pour ce qui est des élections législatives, un rappel s'impose. La Résolution 2000 (2011) du Conseil de sécurité des Nations Unies a confié à l'ONUCI, le mandat de soutenir l'organisation et la tenue d'un scrutin ouvert, libre, régulier et transparent.

Plus prosaïquement, il s'agit en premier lieu de promouvoir un processus politique sans exclusive et d'aider à l'instauration d'un environnement également politique favorable à la tenue des prochaines élections, en coordination avec les efforts déployés par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) CEDEAO et de l'Union africaine (UA).

Ensuite, l'ONUCI, par le biais de la Division de l'Assistance électorale (DAE), est chargée de fournir l'assistance logistique et technique voulue et d'aider le Gouvernement à prendre des mesures efficaces pour assurer la sécurité sur l'ensemble du territoire national. Le même appui est assuré à la Commission électorale indépendante (CEI) pour l'aider à mener à bien les tâches qui restent à accomplir avant la tenue des élections législatives et faciliter, en cas de besoin, les consultations entre toutes les parties prenantes.

L'ONUCI assure également la coordination des observateurs internationaux et contribue à leur sécurité, dans les limites de ses moyens et dans ses zones de déploiement.

Enfin, la DAE et les autres sections de la mission devront fournir au Représentant spécial du Secrétaire général l'assistance nécessaire à l'accomplissement de son rôle de certification des élections législa-



tives, en tenant compte de la spécificité du scrutin législatif.

La deuxième question qu'on pourrait être appelé à se poser, c'est celle de savoir comment se traduit le mandat de l'ONUCI par rapport aux élections. Au sujet de cette préoccupation, il est bon de savoir que la DAE fournit une assistance technique à la CEI et à ses démembrements, dans le domaine des opérations électorales, de la logistique, de la formation, de l'éducation civique, de la communication et de la planification, via son bureau central et ses 16 bureaux régionaux. Il faut rappeler qu'en plus de ses tâches régulières, la DAE, à l'instar des autres sections de l'ONUCI, a pris une part active aux opérations de plaidoyer menées sous l'égide du Bureau de l'Information Publique, dans toutes les régions du pays pour promouvoir un environnement électoral apaisé.

Ce n'est pas tout. La DAE mène également son propre plaidoyer auprès des partenaires pour le financement du processus électoral. En outre, elle assure la coordination de l'action de la communauté internationale et coordonne l'observation électorale.

Pour ce qui est de l'assistance logistique, sur le terrain, du 24 au 28 novembre 2011, la DAE et l'ensemble des démembrements de la mission ont assuré la distribution du matériel non-sensible (urnes, isolets et kits électoraux), depuis les entrepôts de distribution de la CEI d'Abidjan et de Yamoussoukro vers les 68 Commissions électorales départementales (CED), à bord de 50 camions. En plus, des escortes armées de l'ONUCI ont été mobilisées pour tous les convois routiers et pour les vols vers des endroits où il n'y a pas de base de l'ONUCI.

Pour les prochaines opérations logistiques, l'ONUCI va débiter le 7 décembre 2011 le convoyage du matériel électoral sensible. Ces équipements sont composés de bulletins de vote, de procès-verbaux (PV) de dépouillement des votes, d'encre indélébile et autres imprimés électoraux pour les bureaux de vote.

L'ONUCI continue de consentir tous les efforts pour garantir l'acheminement à bonne date du matériel sur l'ensemble du territoire jusqu'au niveau des commissions électorales communales et sous-préfectorales, en tenant compte du rythme de mise à disposition de ce matériel par la Commission électorale indépendante.

La seconde phase de la chaîne de distribution, des commissions locales jusqu'aux bureaux de vote, sera assurée par la CEI avec l'aide des Services d'appui aux Projets des Nations Unies (UNOPS) et du Programme des Nations pour le développement (PNUD).

Pour le jour du scrutin, l'ONUCI a prévu de suivre le déroulement de la consultation en déployant 300 équipes de suivi, qui vont sillonner les lieux de vote. La mission va aussi établir un Centre d'appel pour le recueil et la centralisation des informations en provenance du terrain le jour du scrutin. Elle prévoit également d'organiser le déploiement des ambassadeurs accrédités en Côte d'Ivoire qui veulent suivre le déroulement du scrutin et un débriefing sur le scrutin avec les missions d'observation internationales dans la nuit du 11 au 12 décembre 2011.

Le travail de l'ONUCI ne s'arrêtera pas le jour des élections. Après le vote, la mission onusienne aidera au transport des enveloppes contenant les PV et les résultats des 20 000 bureaux de vote du pays tout entier vers les CEI locales (sous-préfectorales et communales) par les agents désignés par la CEI.

L'ONUCI se chargera aussi du convoyage des documents de vote aux CEI départementales et régionales avec du personnel de la CEI, à bord de véhicules de l'ONU et avec une escorte armée ONU là où il sera nécessaire.

La dernière tâche, et non moins importante, sera la remise par l'ONUCI des PV/résultats en provenance des chefs-lieux de région au Centre des opérations de la CEI centrale à Abidjan.

Par Issaka Souna

SECURISATION DES ELECTIONS :

Chefs militaires internationaux et ivoiriens en conclave à L'ONUCI

Comment sécuriser les élections des députés à l'Assemblée nationale prévues le 11 décembre prochain ? C'est sur cette lancinante question qu'ont planché les généraux des Forces impartialles et leurs homologues ivoiriens le 2 novembre 2011, au siège de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

La Côte d'Ivoire connaît un calme relatif depuis la fin de la crise postélectorale. N'empêche qu'avec les tensions politiques actuelles, alors que le pays se dirige vers des échéances électorales majeures, toute précaution prise pour faire face à d'éventuels troubles ne pourrait être de trop.

Principal objet de préoccupation, l'Ouest ivoirien, où les ex-miliciens et mercenaires, après avoir mené une attaque meurtrière en septembre dernier contre deux villages aux environs de la ville de Taï, profèrent régulièrement des menaces contre les populations et les nouvelles autorités du pays.

Lors de la réunion tenue au siège de la mission, le général Gnakoundé Béréna, Commandant de la Force de l'ONUCI, le colonel Daniel Jaunin, commandant la Force Licorne, le général Soumaïla Bakayoko des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), le brigadier-général Gervais Kouakou Kouassi, commandant supérieur de la Gendarmerie et le commissaire divisionnaire major Yaya Kama-ra, représentant le Directeur général de la Police, ont évoqué la sécurisation du territoire et les moyens de travailler ensemble pour la réussite de ce scrutin.

Selon le général Béréna, les forces im-



Les chefs militaires en conclave pour discuter des problèmes liés à la sécurisation des élections législatives © UN/ONUCI

partiales, Licorne et ONUCI, ainsi que les FRCI doivent travailler ensemble. La rencontre visait donc à préciser le cadre dans lequel pourrait se dérouler cette collaboration afin de permettre une coordination optimale et réussie de la sécurisation. « Les forces impartialles sont déjà déployées à travers tout le pays. Maintenant il est question de voir les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) faire de même pour qu'ensemble, nous puissions amener le niveau d'insécurité à un seuil acceptable pour que les élections puissent se tenir », a expliqué le général Béréna.

Pour sa part, le général Bakayoko a assuré que ses hommes et ceux de la Police nationale étaient prêts pour la sécurisation. Il a rappelé qu'il s'agissait d'harmo-

niser et de planifier l'aspect sécurisation avec les forces impartialles afin que chacun sache ce qu'il doit faire, ainsi que sa mission précise. Selon lui, même si la question de moyens se pose, il y a lieu d'être optimiste. « Nous avons l'assurance de les avoir pour que les élections législatives soient sécurisées au mieux. Vous allez voir que dans les semaines qui arrivent, des moyens seront donnés aux forces qui sont au devant de la sécurisation. Les militaires ne participent pas, nous renforçons les forces de première catégorie, mais nous sommes en force de réaction rapide pour le faire. Nous sommes déjà présents sur le terrain et nous pensons que les élections seront sécurisées au mieux », a indiqué le général Bakayoko.

Par Juliette Mandan Amantchi

RESOLUTION 1820 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

Ensemble disons **NON !**
à l'impunité des auteurs d'actes de violences sexuelles

Visitez notre site web : www.onuci.org

LES AGENCES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES AUX COTES DES RETOURNES VOLONTAIRES A DUEKOUÉ

Les Agences du Système des Nations Unies (SNU) et des ONG internationales et nationales ont organisé différents convois pour assurer le retour volontaire des personnes déplacées internes (PDI) de la Mission catholique et du site de l'Eglise UEESO de Duékoué vers leurs villages et quartiers d'origine. L'opération a consisté à ramener chez elles, dans un premier temps, les personnes qui ont clairement exprimé leur intention de retour. Ainsi, la première phase de l'opération, démarrée le 16 novembre, s'est achevée le 2 décembre. La coordination qui a été assurée par le Bureau de la Coordination, des Affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), a permis à 351 ménages, soit 1511 personnes, de regagner leurs localités d'origine.

Les retournés ont eu droit à des vivres et des non-vivres pour les accompagner dans leurs villages et quartiers. Ainsi, le Programme alimentaire mondial (PAM), par le biais de l'ONG catholique Caritas, a remis du riz, de l'huile, du sel, du haricot et du CSB (un mélange d'aliments protéinés pour enfants et adultes). Le volet des non-vivres a été l'affaire de Première urgence/Aide médicale internationale (PU-AMI), qui a remis des kits de cuisine, de toilette, de couchage et une bâche à chaque ménage.

International Rescue Committee (IRC), le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) se chargent, quant à eux, des opérations d'enregistrement avant le départ. L'OIM finalise par ailleurs toute la logistique pour le transport en toute sécurité des PDI. Pour s'assurer que les retournés repartent chez eux en bonne santé, une consultation médicale gratuite est offerte par les infirmiers de l'ONG Save the Children.

Cette opération de retour volontaire est fortement encouragée par les autorités administratives de Duékoué avec à leur tête le préfet du département, Benjamin Effoli. Son représentant, le Secrétaire général de préfecture, Robert Kouamé Bi Tibé, s'est adressé en ces termes aux populations au cours de sa visite de la Mission catholique, lors du départ du 3ème convoi le 22 novembre: « Nous encour-



Les déplacés internes recevant des vivres et des non-vivres © UN/ONUCI

rageons les autres déplacés à retourner chez eux comme le font leurs frères. C'est à partir de chez vous que le gouvernement peut entreprendre de véritables actions de développement à votre intention. » Aux côtés du préfet, les éléments de la police et de la gendarmerie qui sont venus garantir la sécurité de l'opération, ont procédé à la fouille des bagages.

Sur place dans les villages et les quartiers, c'est un mélange de joie et de tristesse qui anime les retournés. Les chefs de village et de quartier de même que les familles sont présents à l'arrivée. Qui pour demander les nouvelles et souhaiter la bienvenue aux arrivants, qui pour donner un coup de main pour le déchargement et le transport des bagages à domicile. C'est à ce niveau que les retournés se retrouvent devant la triste réalité. « Ma maison avait été brûlée. C'est mon frère, resté au village qui a fait quelques travaux pour la rendre au moins habitable. Sinon, je ne sais pas où je dormirais », raconte Guei Julie de Fengolo sur l'axe Duékoué-Bangolo. Laurent Bah de Bahé Sebon, dans la sous-préfecture de Guehieby n'a pas eu la même chance que Julie. « Je n'ai plus de maison et je ne sais même pas dans quel état se trouve mon champ de riz. J'ai dû faire héberger séparément

mes 6 enfants chez des amis et des parents. Mais il fallait que je retourne chez moi parce que la vie dans le camp n'est pas facile. Heureusement que la famille est là pour me soutenir, le temps que je réhabilite mon domicile », soutient-il.

Face à ces difficultés, les retournés font une doléance au gouvernement et aux agences humanitaires. « Maintenant que nous sommes retournés dans nos villages, il faut que l'Etat et les humanitaires nous aident à résoudre les problèmes de réhabilitation de nos maisons et la distribution de vivres, de sécurité, d'eau et d'électricité. Il faut aussi se pencher sérieusement sur la question du foncier rural. Enfin, nous voulons aussi entreprendre des activités génératrices de revenus pour ne pas être d'éternels assistés », plaide Michel Siba de Sibably.

Sur les camps des déplacés de la Mission catholique et de l'UEESO, il reste encore des PDI qui attendent soit de rentrer chez elles, soit d'être relocalisées sur le site de Nahibly. Malgré tout, l'opération de retour est bien accueillie par les populations déplacées, qui manifestent de plus en plus la volonté de regagner leurs villages et quartiers d'origine.

Par Charles Dago Toutoukpo

YAMOUSSOUKRO : l'ONUCI et le CNP sensibilisent à une couverture professionnelle du scrutin législatif

Les professionnels des médias en conclave à Yamoussoukro du 29 au 30 novembre 2011, se sont engagés au respect scrupuleux des dispositions spécifiques relatives à la période électorale

Réunis en séminaire à l'initiative de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et du Conseil national de la presse (CNP) sur « le rôle central de la presse pour des législatives réussies », une cinquantaine de journalistes et assimilés ont pris la décision d'honorer les textes régissant la profession et les principes du pluralisme et de l'équilibre de l'information. Ils ont aussi exprimé leur adhésion au respect de l'égal accès à leurs colonnes, pour les candidats et les formations politiques alors que le pays se prépare à l'élection des députés à l'Assemblée nationale.

D'autre part, les participants ont recommandé à la Cellule de certification des élections de l'ONUCI, de procéder à une large diffusion des critères d'évaluation des médias de service public. Ils ont, par ailleurs, sollicité des sessions de formation et de sensibilisation des professionnels des médias au processus de certification.

Kadidia Ledron, représentant le porte-parole de la mission, a salué au nom de l'ONUCI, les recommandations pertinentes issues du séminaire. Mme Ledron, se réjouissant des engagements pris par les participants, a aussi souligné le rôle prépondérant des médias dans le processus législatif. « La Côte d'Ivoire vous regarde, non seulement en raison de votre comportement exemplaire pendant le premier tour de l'élection présidentielle, mais surtout parce que la situation exige une vigilance accrue compte tenu du fait que les législatives sont des élections locales à dimension nationale. », a-t-elle indiqué. Elle a également réitéré l'appui de la mission aux médias. « La mission poursuivra le renforcement des capacités des professionnels de la communication dans le cadre de son mandat et dans les limites de ses ressources », a-t-elle souligné. Mme Ledron a, dans ce cadre, réitéré la disponibilité de l'ONUCI à poursuivre son appui multiforme pour un retour définitif de la paix dans le pays.

Eugène Dié Kacou, président du Conseil national de la presse (CNP), s'est adressé



L'ONUCI aux côtés du CNP pour sensibiliser les professionnels des médias à une couverture professionnelle du scrutin législatif © UN/ONUCI

se aux professionnels des médias à travers des conseils. « Chers confrères et consœurs, nous avons un autre défi à relever avec ces prochaines élections législatives, prenons donc nos responsabilités et travaillons de manière professionnelle », a-t-il dit, avant d'ajouter que le rôle du journaliste était essentiel pour contribuer à garantir des élections démocratiques, justes, transparentes et apaisées.

Le Représentant du Ministre de la Communication, Alexis Koffi Kouman, a salué les décisions prises par les participants. « Les résolutions que vous avez prises sont le témoignage de votre engagement à prendre part à la réussite de ce scrutin », a-t-il estimé. « Que ce séminaire vous permette de revenir aux fondamentaux de votre métier, à l'éthique de votre profession. Sachez que de part votre bonne couverture, vous donnerez un autre regard sur les médias de la Côte d'Ivoire », a souligné M. Kouman.

Abondant dans le même sens que Mme Ledron, le préfet de région, M. André Ekponon, a demandé aux journalistes de mieux faire leur travail de couverture, soulignant que le monde entier et la Côte d'Ivoire avaient le regard porté sur eux. « Œuvrez pour donner une meilleure image de la presse ivoirienne. », a indiqué le Préfet, clôturant par ces mots, les travaux du séminaire débuté le 29 novembre 2011

A l'ouverture des travaux, M. Dié Kacou avait exhorté les journalistes à mettre de

côté la politique pour ne faire que leur travail. « Chers confrères, ne sabordons pas notre mission d'informer et de former les populations », a-t-il dit, soulignant que l'électeur attend des journalistes surtout ceux de la presse écrite, beaucoup de professionnalisme pour garantir le jeu démocratique. Il a invité les journalistes, à prendre leur part de responsabilité et accompagner le pays vers des élections législatives démocratiques, justes et transparentes.

Ces notions des élections avaient également été rappelées par le porte-parole de l'ONUCI, Hamadou Touré. Sur ce point, il a indiqué que pour atteindre cet objectif, les journalistes devraient pouvoir tourner la page douloureuse de l'épisode post crise, les invitant à relever les défis qui « nous attendent ». « La tâche n'est pas encore terminée », a noté le porte-parole, estimant que la couverture médiatique et le professionnalisme devraient être à la hauteur des prochaines élections des députés à l'Assemblée nationale.

Revenant au rôle de la presse, le porte-parole avait rappelé que les médias d'Etat faisaient partie intégrante des critères de certification du processus électoral dont est chargé le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders. « C'est pourquoi l'ONUCI attache une importance spéciale à la liberté de presse qui permet de mesurer l'ancrage de la démocratie de la société », avait conclu M. Touré.

Par Juliette Mandan Amantchi

LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES MANIFESTE SA SOLIDARITÉ ENVERS LES FEMMES ET LES ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH ET LE SIDA

Un dîner-gala de bienfaisance intitulé Light for Rights au profit des femmes et enfants vivant avec ou affectés par le VIH et le sida. Une idée généreuse de l'Equipe conjointe des Nations Unies sur le SIDA, en collaboration avec le Ministère de la Santé et de la lutte contre le sida et le Bureau d'Appui des Volontaires des Nations Unies de l'ONUSI, pour soulager les victimes de ce qu'il est convenu d'appeler la « pandémie du siècle. »

L'occasion était toute trouvée lors de la commémoration de la 24ème Journée mondiale de lutte contre le sida pour l'année 2011, autour du thème national « Zéro nouvelle infection. »

L'ONUSI et les agences du Système des Nations Unies (SNU) entendaient à travers ce dîner de gala organisé le 26 novembre dernier au Golf Hôtel d'Abidjan, quelques jours avant la célébration de la Journée internationale, apporter un appui matériel et financier à des organisations de prise en charge des femmes vivant avec le VIH/sida et des enfants rendus vulnérables ou orphelins du fait de la pandémie.

Les bénéfices recueillis serviront également à la réhabilitation d'un centre de santé dans la localité de Téguela, dans le département de Séguela, qui offre notamment des services de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

Cette initiative s'inscrit, d'une part, dans le cadre de la contribution de l'ensemble du Système des Nations Unies à la réponse nationale au sida et, d'autre part, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de lutte contre le Sida « l'ONU avec Nous » en faveur du personnel et leurs dépendants.

Le dîner-gala qui s'est déroulé sous la coprésidence du Coordonateur humanitaire du SNU et de la Directrice Générale de la lutte contre le sida, représentant la Ministre de la Santé et de la lutte contre le sida, a mobilisé aussi bien les Chefs d'Agences et de Sections de l'ONUSI que l'ensemble du personnel des Nations Unies et leurs dépendants et les représentants du Réseau ivoirien des personnes



Prestation artistique en l'honneur des femmes et enfants vivant avec le VIH et le Sida © UN/ONUSI



...La Miss de Côte d'Ivoire et ses dauphines étaient de la fête © UN/ONUSI

vivant avec le VIH et le sida de même que des entreprises nationales.

Tous ont voulu faire parler leur cœur pour faire face à un fléau qui touche quelque 34 millions de personnes à travers le monde. En Côte d'Ivoire, cette maladie qui est apparue au début des années « 80 », touche toutes les couches de la société.

La soirée, marquée par un défilé des femmes vivant avec le VIH en tenues traditionnelles, a été ponctuée de différentes interventions invitant à une mobilisation

du SNU pour l'atteinte en Côte d'Ivoire de l'objectif zéro nouvelle infection, zéro discrimination, zéro décès lié au sida d'ici 2015. Les femmes vivant avec le VIH ont, quant à elles, sensibilisé le public sur la nécessité du conseil et du dépistage volontaire, de la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant ainsi que de l'inclusion des personnes vivant avec le VIH dans tous les secteurs d'activités pour mettre fin aux différentes formes de discrimination à leur égard.

Par Raïssa Edwige Siriki Vanian et M'badiala Cissé